ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# PROBLEME AVEC MON.CONJOINT

Par Profil supprimé Postée le 24/06/2017 18:44

> Mon.conjoint a un souci avec l'alcool au moindre souci il se plonge dans l'alcool.J'ai planqué les bouteilles d'apero à la maison mais il va s'acheter des bouteilles de rhum et les cache..je suis rentrée ce soir il etait encore raid. Quand j'aborde le sujet il nie et me.dit que je vis dans mon passé (mon ex mari était alcoolique). Le lendemain matin il pleure et s'excuse.a la.moindre contrariete il.boit.je ne sais plus quoi faire ni comment aborder le.sujet avec lui.

---

**Mise en ligne le 26/06/2017**

Bonjour,

Votre conjoint boit dès qu'il a une contrariété. Vous avez essayé de l'aider et d'en parler avec lui mais pour l'instant il ne veut rien entendre. Il rejette la faute sur vous et vous rappelle votre passé... Pourtant le lendemain, il s'excuse. Vous vous demandez comment l'aider, et en parler avec lui .

Le dialogue apaisé et sans jugement reste le meilleur outil pour que dans un premier temps, il admette avoir un problème avec l'alcool et ensuite qu'il se soigne. Cela peut prendre du temps. Une dépendance a souvent une longue histoire. Sa souffrance et les raisons d'une telle consommation peuvent être mutiples. Elle exprime un mal-être qu'il n'arrive pas à surmonter autrement pour l'instant qu'en consommant de l'alcool.

C'est peut être lorsqu'il regrette son attitude envers vous, le lendemain d'une soirée alcoolisée que vous pourriez aborder le sujet. Choisisez un moment calme, il ne doit pas être sous l'emprise de l'alcool. Nous vous conseillons d'aborder le sujet sous l'angle de sa santé, de lui parler de vos inquiétudes et ajouter que des solutions existent pour en sortir.

Peut-être disposez vous d'autres personnes qui pourraient vous aider, des personnes de la famille, des amis, des gens qu'il écoute.

Il est important de garder à l'esprit que seul votre conjoint pourra se sortir de cette dépendance. Vous devez penser à vous protéger pour ne pas vous épuiser à essayer de trouver des solutions tant qu'il n'admet pas qu'il a un problème et qu'il n'est pas prêt à se soigner. C'est une démarche avant tout personnelle et volontaire.

Des structures spécialisée en addictologie appelée CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) peuvent vous recevoir au titre d'une consultation pour l'entourage. Des professionnels vous apporteront aide et conseils. Cela pourrait vous aider à trouver la bonne distance dans le soutien que vous pouvez lui apporter. Vous serez reçue de manière confidentielle et gratuite.

Lorsque votre conjoint sera prêt, sachez que dans ces mêmes structures il est possible de faire un bilan de sa consommation et envisager la suite en collaboration avec un médecin addictologue. Il pourra effectuer un sevrage ambulatoire ou un sevrage hospitalier et bénéficier d'un soutien psychologique. Vous trouverez une adresse en bas de page..

Sachez que vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au 0980.980.930, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat via notre site.

Prenez soin de vous.

---

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

### SERVICE D'ADDICTOLOGIE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

**658, rue des Bourgoins**
**BP725**
**45207 AMILLY**

**Tél : 02 38 95 91 37**
**Site web : https://www.ch-montargis.fr/services/services-par-ordre-alph**
**Secrétariat : Accueil et permanence (secrétaire / infirmières) : lundi 9h/18h, 9h-16h les autres jours**
**Accueil du public : Consultations sur rendez-vous. Participation libre aux groupes de parole: lundi soir et mercredi matin pour les usagers. 3ème lundi soir du mois pour l'entourage.**
**COVID -19 : Mise à jour JANVIER 2023 : respect du protocole sanitaire.**

Voir la fiche détaillée